

LA BOUSSELE EN ACTION

Guide de questionnements et pistes pour renforcer la résilience territoriale

La boussole de la résilience est un cadre de pensée et d'action pour améliorer la résilience de son territoire. Elle est une grille de lecture transversale qui permet de mieux comprendre ce qu'implique concrètement la résilience du territoire et comment la renforcer. Elle facilite l'analyse de l'existant et l'identification de pistes d'actions.

6 principes pour guider, 18 leviers pour mettre en œuvre

A quoi dois-je penser ? Qu'est-ce qui doit guider mon action ? Comment mettre ces principes en œuvre ?

"Co-opérer : agir pour et avec l'ensemble des acteurs du territoire"



POURQUOI ? POUR QUI ?

✓ ECLAIRER

En déclinant et expliquant les 6 principes de la résilience, la Boussole permet de mieux s'approprier la résilience territoriale, ses implications sur le territoire et d'esquisser une vision élargie des enjeux.

✓ AGIR

En posant des questions précises, en proposant des pistes de solutions et des exemples d'actions pour les 18 leviers d'actions de la résilience.

✓ TABLEAU DE BORD

En proposant une lecture de la contribution des politiques publiques, stratégies et projets à la résilience du territoire.

Utilisée sur le terrain par des territoires de différentes échelles (SCoT, communauté d'agglomération, communes, départements, aménageurs...), la boussole de la résilience permet de renforcer des plans d'actions, construire ou mettre en cohérence des stratégies, croiser des diagnostics, mettre en synergie des acteurs, s'approprier les enjeux.

Guider son application

Tirés des retours d'expériences des accompagnements conduits par le Cerema, le présent guide synthétise des **questions à se poser** et des **pistes pour agir** déclinées pour les **6 principes de la boussole**. Sans être exhaustif, il s'agit de donner des clefs aux utilisateurs de la boussole pour faciliter la mobilisation des acteurs, les échanges collaboratifs, la co-construction de la démarche de résilience et ainsi planifier au plus tôt l'action dans les territoires.

Mobiliser les acteurs

Renforcer la résilience du territoire est le résultat d'une démarche collective fédérant les différentes parties prenantes autour d'un portage politique fort. Le guide, à travers ses questionnements et ses pistes d'actions, facilite l'identification, la compréhension et la mobilisation de ces dynamiques partenariales, pour co-construire un projet commun autour de la résilience qui rassemble et perdure dans le temps avec tous et pour tous.

Mettre en mouvement

Chaque territoire construira sa propre trajectoire en fonction de son histoire, son identité, ses enjeux. Le guide entend faciliter la mise en mouvement du territoire et de ses parties prenantes autour d'objectifs de résilience partagés qui favorisent la transversalité, l'interface entre les acteurs, les échelles et les différentes compétences et secteurs.

Valoriser l'existant

Beaucoup de collectivités ont des stratégies, des projets qui contribuent à renforcer certains aspects de la résilience de leur territoire. Il est important de partir de ces dynamiques existantes, de les articuler ensemble pour identifier les besoins et compléter les chaînons manquants. Le guide contribue à faciliter cette mise en lumière pour continuer de garantir des conditions de vie dignes et justes sur le territoire, même en temps de crises.

Enclencher le passage à l'action

Concrétiser la résilience implique de co-construire les orientations, mais aussi de tester, expérimenter des actions concrètes, ce qui facilite l'adhésion à la démarche. Pour cela, le guide souligne l'importance de la diffusion des connaissances, des savoirs, l'identification des projets vertueux, pour que chaque territoire puisse s'enrichir des retours d'expériences et générer des effets de levier.

1/ GOUVERNANCE INTÉGRÉE ET PARTAGÉE

Assurer une gouvernance partagée et la participation citoyenne

Partagée en terme de types d'acteurs (privés, publics, société civile..) et de secteurs (spécialistes du risque, environnement, urbanisme, économie...). Renforcer la résilience implique de construire des dispositifs de concertation, participation et coopération citoyens et de garantir la transparence et la clarté des décisions et de leurs processus.

« Se donner des lieux et les moyens pour construire et agir ensemble »

Organiser une coopération multi-échelle

Partagée en terme d'échelles. Un territoire résilient se sait dépendant d'autres échelles et construit des coopérations inter-territoriales pour mutualiser les moyens et les compétences autour des enjeux de son territoire.

« Se coordonner entre échelles et compétences »

Intégrer les vulnérabilités et leurs évolutions dans tous les projets

Intégrée en termes de vulnérabilités. Un territoire résilient veille à intégrer les différentes menaces, vulnérabilités, leurs enjeux et leurs évolutions anticipées dans l'ensemble de ses politiques, stratégies, plans et actions.

« Agir en cohérence avec les enjeux »

Des questions à se poser

- Quels sont les principaux acteurs à impliquer dans la démarche de résilience ? Comment mobiliser les différents services et élus concernés des différentes collectivités ?
- Quelles participations, relations, coopérations entre les différents acteurs du territoire sur les sujets de risques et de changement climatique ? Qui a quelles compétences, quelles connaissances ? Quels freins pour plus de coopération ?
- Quelles coopérations avec les territoires voisins ? A quelles échelles ? Quelle mutualisation de moyens ? Est-ce que ces coopérations permettent des coordinations de stratégies ? de moyens ? de mise en œuvre ? de gestion ?
- Quelles sont les pratiques existantes pour associer les citoyens dans l'élaboration des stratégies et actions du territoire ? Quels sont les lieux, espaces, processus de concertation, participation, coopération sur le territoire ? Sont-ils utilisés ? Jugés efficaces ? Connus ?
- Quelle sensibilisation et formation à la gouvernance partagée, au travail en transversalité ? Existe-t-il des outils, un langage, des référentiels communs et bien compris de tous ?
- Existe-t-il un cadre qui permet de prendre en compte les risques et vulnérabilités dans tous les projets et stratégies menés sur le territoire ? D'évaluer leurs impacts et de les conditionner à la réduction des vulnérabilités ?
- Quels acteurs ont accès à quelles informations sur les risques, vulnérabilités et dépendances du territoire ? Sont-elles facilement utilisables, appréhendables ? Comment ces informations sont-elles diffusées aux citoyens ? Existe-il une plateforme ou un atlas centralisé des données territoriales ?
- Existe-il une grille conditionnant certains projets, stratégies les co-bénéfices qu'ils génèrent pour la résilience du territoire ? Existe-il une évaluation ex ante de la contribution des projets à la réduction des vulnérabilités ?

Des pistes pour agir

- Intégrer la résilience dans le fonctionnement politique et technique de la collectivité pour asseoir ses moyens politiques et techniques, en structurant son portage par les élus (chef de l'exécutif pour un portage transversal et/ou élu référent) et son portage technique (mission transversale auprès de la Direction Générale des Services, chargé de mission dédié)
- Former les élus et agents de la collectivité et les acteurs sur les fondamentaux de la résilience territoriale et proposer un référentiel commun à l'ensemble des services de la collectivité
- Sensibiliser et former à la gouvernance partagée, à l'intelligence collective et faciliter l'expression des parties prenantes grâce à des méthodes collaboratives inscrites dans une démarche participative coordonnée (voir [Boussole de la participation](#) pour structurer sa démarche). Par exemple avec des dispositifs de type referendum locaux, COP locale, conseil municipal des enfants, budget participatif...
- Instaurer des lieux et des temps de rencontres et d'échanges intersectoriels, associant les différentes parties prenantes pour favoriser les coopérations, les synergies : mise en place de conseil de territoire, de moments festifs, constitution d'un réseau de référents "résilience territoriale"
- Impliquer dans la gouvernance locale les associations et initiatives particulièrement créatrices de lien social et/ou susceptibles de contribuer à la représentation que se fait le territoire de ses forces et vulnérabilités (associations et initiatives culturelles, sportives...)
- Renforcer les relations campagnes-villes, initier des contrats de réciprocité
- Organiser des échanges pairs à pairs réguliers, entre élus (des temps "les élus parlent aux élus") et entre techniciens (échanges entre responsables résilience), avec les territoires engagés dans des démarches de transition et résilience
- Faire un état des lieux des documents de planification, de stratégies, plans d'actions existants sur le territoire (des collectivités comme des acteurs de la société) sur leur contribution à la résilience du territoire
- Élaborer et utiliser une grille d'évaluation ex ante des projets et politiques publiques qui soit commune à tous les services pour évaluer leur contribution à la résilience du territoire
- Mettre en place une grille d'évaluation du budget de la collectivité au regard de la contribution des politiques au changement climatique, à la raréfaction des ressources, à l'aggravation des inégalités (budget climat, budget genré, budget résilience...)
- Encourager l'initiative individuelle, appuyer les agents engagés dans la transition et la résilience et mettre en valeur leurs initiatives
- Mutualiser les capacités techniques et d'ingénierie sur la résilience (analyse, montage de projet, ingénierie financière) entre collectivités, et en particulier avec les collectivités rurales environnantes pour faciliter l'effet de levier

2/ GARANTIR LA COHÉSION ET LA SOLIDARITÉ

Soutenir la solidarité et les plus vulnérables

La résilience d'un territoire, c'est aussi la résilience de sa population. On peut voir le territoire comme une chaîne dont chaque acteur est un maillon, qui peut rompre. Un territoire résilient est donc un territoire qui s'attache particulièrement aux maillons les plus faibles, en réduisant les inégalités, se posant toujours la question des plus vulnérables pour aller vers un juste partage de l'effort.

« Réduire les inégalités et protéger les plus vulnérables »

Garantir la confiance et la capacité d'agir

Un territoire résilient est un territoire dans lequel la collectivité a conscience de n'être qu'un de ces acteurs. Il cherche donc à garantir et faciliter la capacité d'agir et la mise en mouvement de tous les acteurs. Il renforce donc la confiance, l'estime et la considération entre acteurs, ce qui constitue autant de piliers fondamentaux pour faire face à une crise.

« Permettre la confiance et la capacité d'agir de chacun »

S'appuyer sur une culture partagée locale

Un territoire résilient s'appuie et valorise les réseaux d'acteurs, d'initiatives notamment d'entraide. La résilience du territoire s'appuie sur les acteurs qui le composent, les savoir-faire locaux, les dynamiques existantes, mais aussi l'identité, la culture et l'histoire locale.

« S'appuyer sur les forces et ressources du territoire »

Des questions à se poser

- Quelles sont les populations particulièrement vulnérables sur le territoire (âge, localisation, fragilité économique, isolement, évolution...) ? Quelle prise en compte des inégalités dans l'élaboration des politiques, des stratégies et actions du territoire ? Quelles actions permettant de lutter contre les inégalités sont réalisées sur le territoire ?
- Comment associer les populations vulnérables à l'élaboration de la démarche de résilience ? Avec quels accès à l'information et à la connaissance (lieux, plateforme, espace de discussions, événements, ...) ?
- Quels dispositifs de solidarité existent ? (transgénérationnel, lutte contre l'isolement...) ? Comment ont-ils évolué ces dernières années ? Lesquels renforcer ?
- Quelle connaissance la collectivité a-t-elle des acteurs qui travaillent pour la réduction de ces inégalités et des vulnérabilités du territoire ? Quelles coopérations avec et entre ces acteurs ?
- Comment la collectivité assure-t-elle une écoute, un partage et une transparence de ses choix stratégiques, à mêmes de susciter la confiance et la montée en compétence de la société civile ? Comment la collectivité propose-t-elle de sensibiliser les citoyens et acteurs locaux aux enjeux de transition et résilience ?
- Quelles sont les ressources, savoir-faire et identités du territoire ? Quelles actions sont menées pour valoriser, protéger, transmettre et soutenir ces atouts ? Quels sont les dynamiques et événements marquants du territoire, passés et présents ? Existe-t-il des événements, festivals, lieux d'échange et de rencontre autour de ces ressources et atouts ? Quelles actions sont menées pour favoriser la transmission des savoir-faire ?
- Quelle place/ancrage pour les nouveaux arrivants sur le territoire ? Quelle place des saisonniers, touristes dans la démarche de résilience ?

- Identifier les populations vulnérables sur le territoire en considérant la dimension multisectorielle des vulnérabilités (sociales, sanitaires, alimentaires, économiques...)
- Identifier et cartographier les acteurs travaillant avec les publics vulnérables, les initiatives de solidarité et de mise en réseau de ces acteurs, les lieux et les coopérations existantes
- Mettre en place des actions visant à réduire l'exposition des populations aux risques et nuisances, en tenant compte des inégalités sociales
- Assurer la qualité et la facilité d'accès (sur les plans financier et social) des services publics, notamment dans les domaines de l'urgence, du logement, de la restauration collective, de la propreté (bains douches municipaux), des transports, de l'eau, du numérique : tarifs sociaux, gratuité, accompagnement, expérimentation de dispositifs locaux de redistribution...
- Mettre en place des centres d'accueil inconditionnels, assurer la protection et l'accompagnement des personnes victimes de violence
- Intégrer la diversité dans la conception de l'aménagement de l'espace public
- Lutter contre l'isolement, favoriser et soutenir les initiatives transgénérationnelles
- Mener des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux liés aux discriminations
- Rendre accessibles les données relatives aux enjeux environnementaux locaux, ouvrir les données en ligne mais aussi les rendre disponibles dans des lieux physiques, mobiliser les outils de jeux sérieux (fresques notamment) pour faciliter l'appropriation des enjeux
- Développer les programmes d'éducation populaire, ouvrir des espaces de débats, des évènements collectifs autour de la résilience et de l'histoire du territoire
- Réaliser un atlas des savoir-faire, des savoirs et des connaissances locales
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel : label valorisant certains produits, valorisation de la langue locale, de la culture locale...
- Accompagner la transmission des savoir-faire locaux, soutenir les lieux d'échanges
- Soutenir les associations, initiatives artistiques et culturelles déjà présentes sur le long terme et reconnues comme agissant dans le cadre de l'intérêt général
- Organiser une démarche de mise en récits du territoire, de son passé, son présent et son futur, travailler à partir d'événements marquants, illustrant la résilience du territoire, travailler autour d'une devise forte pour le territoire

3/ ANTICIPER, CONNAÎTRE, SE PRÉPARER

Connaître les aléas, les vulnérabilités et les dépendances

Un territoire résilient est d'abord un territoire qui se sait potentiellement vulnérable et cherche à connaître les vulnérabilités, les risques sur son territoire, leurs possibles interactions, effets dominos et évolutions dans le temps.

« Savoir en quoi et à quoi notre territoire est vulnérable »

Informier, éduquer, développer une culture commune de la résilience

Cette connaissance, compréhension des enjeux doit être partagée largement, l'objet d'une "culture commune" et non pas uniquement maîtrisée et connue de quelques "sachants", "experts" chacun dans leur domaine.

« Avoir une vision et compréhension commune de nos vulnérabilités »

Se préparer à la gestion de crise et post-crise

Toutes ces connaissances doivent se concrétiser dans l'anticipation, la planification et une préparation concrète aux crises possibles.

« Savoir pour se préparer et se donner les capacités d'agir »

Des questions à se poser

- Quel niveau de connaissances des risques, des vulnérabilités et de leurs enjeux par les acteurs du territoire ? Quelles interactions entre les acteurs ?
- Quels risques sont concernés (risques naturels, ressources, changements climatiques, risques sociaux, risques industriels, risques sanitaires,...) ?
- Quelle appropriation ? Existe-t-il des lieux ou des moments de formation, information pour les acteurs économiques, citoyens, touristes, agents du territoire ? Sous quelle forme : ateliers participatifs, jeux de rôle, exposés, prospectus, journée culturelle/festive, page internet, relais sur les réseaux sociaux ? Quel bilan ?
- Est-ce que la connaissance de ces menaces et de leurs enjeux est descendante ? Quels canaux de remontées d'information ?
- Existe-t-il des documents de planification et stratégie de gestion des risques ? (PPRI, PAPI, DICRIM, PCS, plan de continuité des activités) et des vulnérabilités (PCAET, SCoT, PAT...) sur le territoire ? Avec quelle concertation, coordination des acteurs (notamment gestionnaires de réseaux, activités stratégiques du territoire) sont-ils élaborés ? Sont-ils cohérents entre eux ?
- Quelles thématiques sont concernées ? Les stratégies de gestion des risques intègrent-elles un élargissement aux risques induits par le changement climatique (canicule, sécheresse...), les risques alimentaires (plan de continuité d'alimentation territorial), les risques sanitaires ou d'autres risques (terroriste, cyber-attaque...) ?
- Qui les connaît ? Qui est responsable de suivre leur mise en œuvre ? Ont-ils été testés, appropriés par les acteurs (simulations de crises, ateliers) ?
- Est ce que le territoire a les moyens humains, matériels et financiers pour les appliquer ?
- Existe-t-il des formations à la gestion de crise ? pour qui ? élus, acteurs économiques, agents, habitants, gestionnaires publics, sous quelle forme ? communication, identification des agents/activités vulnérables..

- Identifier et faire un état des lieux des documents, diagnostics, stratégies, plans existants sur le territoire en lien avec les risques et les crises potentielles : documents réglementaires (DICRIM, PCS/PICS, PPR, PCAET, analyse des besoins sociaux...), documents stratégiques, politiques publiques ou rapports scientifiques (travaux de GIEC locaux...)
- Évaluer leur niveau d'actualisation, les moyens techniques, humains et matériels alloués, leur connaissance par les acteurs et leur articulation entre eux
- Faciliter la collaboration transversale et la participation multi-acteurs dans l'élaboration des documents locaux dans le domaine des risques : DICRIM, plans communaux de sauvegarde, plan de continuité des réseaux, plan canicule, plan de continuité alimentaire, sanitaire... et intégrer systématiquement la mise à contribution des opérateurs de réseaux, des acteurs de la santé, des acteurs économiques, associatifs, sociaux
- Identifier les acteurs producteurs de connaissance des risques et vulnérabilités sur le territoire et mobilisables (université, acteurs privés, acteurs associatifs...) et organiser leur mise en réseau
- Mettre en place un observatoire sur ces sujets, organisés en réseau (GIEC local, observatoire des vulnérabilités...) et faciliter l'accessibilité des données, leur actualisation, leur compréhension et appropriation par les décideurs, acteurs locaux et la population
- Actualiser les plan de gestion de crise pour que le territoire soit prêt à faire face à l'ensemble des risques et vulnérabilités qu'il a identifiés,
- Organiser la mise en place d'une convention citoyenne locale sur les sujets de climat, énergie, ressources, biodiversité...
- Utiliser différents outils pour sensibiliser et faire connaître les risques sur le territoire : jeux de rôle, simulations autour des risques du territoire (ex: jeux de rôle autour du PCS (IRMA) , jeu sérieux de la résilience (Département de la Gironde), jeu de rôle Inond'action (CPIE Pays de l'Aisne) ou exercices de sensibilisation collective mobilisant la prospective, la créativité (Fresque du climat, Fresque de l'adaptation, Fresque de la ville, Fresque de la biodiversité...)
- Organiser des évènements soutenant la mémoire collective autour des risques : événement public, marches sur l'espace public, ateliers, semaine dédiée avec des exposés dans les écoles, témoignages, photos...
- Sensibiliser et former l'ensemble des élus et des agents de la collectivité sur les risques et crises potentielles dans les différents domaines de compétence de la collectivité,
- Mettre en place des exercices de simulation de crise autour de ces plans et stratégies impliquant les gestionnaires, cellule de secours, la population... et diffuser les informations à l'ensemble des citoyens avant et après ces exercices,
- Définir un plan de continuité pour la collectivité : anticipation de la prise de décision en mode dégradé, intégration des services de communication dans la cellule de crise, anticipation des effets dominos, identification des agents vulnérables...

4/ VEILLER, S'ADAPTER, APPRENDRE

Surveiller et alerter

Un territoire résilient met en place des outils et moyens de surveiller les menaces qui pèsent sur son territoire et leurs évolutions, et d'alerter efficacement lorsque la situation est critique et que les seuils d'alertes sont franchis.

« Surveiller pour réagir quand il est encore temps »

Innover, expérimenter, construire de nouveaux imaginaires

Un territoire résilient est capable de réagir, de s'adapter, d'expérimenter dans ses réponses aux crises qu'il subit. Il est capable de tester plusieurs voies de réponses, il facilite les solutions réversibles et tente de construire de nouvelles façons de faire, notamment en imaginant un avenir différent du présent.

« Expérimenter, innover, s'adapter pour répondre à la complexité et l'incertitude »

Réaliser des retours d'expériences et échanger

Ces deux aspects (expérimentation et capacité de réaction) doivent être l'occasion de garder la mémoire, d'apprendre et de s'améliorer. Un territoire résilient est un territoire qui fait évoluer ses pratiques au regard des retours d'expérience de son territoire et des territoires voisins.

« Interroger ses actions et apprendre de ses expériences »

Des questions à se poser

- Existe-t-il des systèmes d'alerte en cas de crise : sirène, SMS, panneaux, réseaux sociaux ? Pour quel(s) type(s) de crise ? Sont-ils connus ? Ont-ils été testés ? Quel est le schéma de diffusion de l'alerte ? Garantit-il une bonne circulation de l'information ?
- Des seuils d'alerte de ressources ou stocks stratégiques sont-ils définis ? Sur quelles conditions matérielles ou météorologiques (pollution, ressources essentielles, biodiversité, risques socioéconomiques..) ? A-t-on les moyens de surveiller ces seuils ? Avec quels acteurs ?
- Est-ce que le territoire capitalise sur des retours d'expérience, des "leçons" tirées des précédentes crises sur le territoire ? Dans quelle mesure ces retours sont partagés, accessibles et impliquent-ils les acteurs multiples du territoire ?
- Dans quelle mesure ces retours d'expériences sont-ils pris en compte dans la détermination des nouveaux axes, objectifs et plans d'actions du territoire ?
- Existe-t-il des échanges autour du projet/vision commune pour le territoire ? Intègrent-ils des prospectives du territoire dans 10, 20, 30 ans et de ses activités ? Sur quelles thématiques ? Est-ce qu'elles sont prises en compte dans les arbitrages, pour favoriser des projets compatibles, "réversibles" ?
- La collectivité est-elle en lien avec d'autres territoire pour échanger autour des retours d'expériences, des bonnes pratiques pour s'en inspirer ? Fait-elle partie d'un réseau dans lequel échanger, a-t-elle accès à une "banque" de retours d'expériences ?
- Est-ce que le territoire dispose de politiques ou de lieux favorisant l'innovation, l'expérimentation, l'imagination (Fab lab, living lab, espaces de coworking, tiers lieux, nouveaux habitats, centres culturels..) ? Les favorise-t-il ? Qui les porte ? Est-ce que le territoire a mis en œuvre ou participe à des dispositifs d'expérimentation (nationaux, locaux, européens) ? Dans quels domaines ? (aménagement, politique sociale, Territoire Zéro Chômeur Longue Durée...).

- Identifier les systèmes d'alertes et de veilles existants sur le territoire : quels acteurs impliqués ? quels circuits de communication et d'information ? quels facteurs clés de succès ? quels écueils / difficultés ?
- Définir et mettre en place un schéma de communication de l'information en cas de crise au sein de la collectivité, avec les parties prenantes du territoire et avec les citoyens
- Définir des seuils d'alerte sur différentes questions stratégiques : stocks, ressources énergétiques, ressources naturelles, risques technologique, risques naturels...
- Mener des démarches de prospective territoriale orientées résilience et transition
- Mettre en place un modèle / une méthode pour faciliter les démarches de retour d'expérience. Anticiper les retours d'expérience en facilitant la collecte d'information, impliquer l'ensemble des acteurs dans cette capitalisation et partager ces informations
- Organiser des lieux et moments publics (physiques ou virtuels) pour communiquer sur ces retours d'expérience, les mettre en débat, les mobiliser et capitaliser
- Intégrer un réseau de territoires pour échanger sur les "bonnes pratiques"
- Réaliser des exercices sur l'utilisation des systèmes d'alerte, sensibilisation à leur existence, aux comportements à adopter : simulation, jeux participatifs... Retour d'expérience sur ces exercices
- Former/sensibiliser la population et les acteurs économiques à la reconnaissance de signes d'alertes précoces (bio-indicateurs, comportement animal) et mise en place (ou identification) d'un circuit de remontée d'information efficace (plateforme, réseau social...)
- Identifier les lieux d'expérimentation et d'innovation sur le territoires, les initiatives et les acteurs porteurs
- Financer, soutenir ces lieux, développer les partenariats de recherche-action avec les acteurs de la recherche et de l'expérimentation sur le territoire (universités, laboratoires, associations... dans les secteurs scientifique, de l'urbanisme et aménagement, juridique, social...)
- Proposer des espaces et des temps dédiés pour stimuler l'innovation et l'expérimentation dans la construction des politiques publiques du territoire, par exemple en intégrant des temps d'idéation participatifs
- Privilégier les solutions "sans regret", les solutions fondées sur la nature, les aménagements réversibles, les low-tech

5/ ÉVITER L'INGÉRABLE, L'IMPÉRATIF DE LA SOBRIÉTÉ

Respecter les limites planétaires, les ressources, les communs

Un territoire résilient n'aggrave pas les pressions auxquelles il est déjà soumis (inégalités sociales, changement climatique, raréfaction des ressources...). Il intègre les limites planétaires et les contraintes physiques futures et veille à limiter son impact, préserver ses ressources pour limiter sa vulnérabilité à long terme.

« Respecter les limites planétaires et préserver les ressources naturelles »

Accompagner la mutation vers une économie diversifiée et soutenable

Prendre en compte la limitation des ressources implique de passer d'une économie productive et extractive à une économie de la sobriété (d'espace, d'énergie, de mobilité, de déchets...). Prendre en compte l'interaction entre menaces (risques naturels) et stress (notamment le changement climatique) implique de diversifier le tissu économique local, pour limiter sa vulnérabilité.

« Accompagner une économie soutenable, inclusive et diversifiée »

Identifier et garantir les besoins essentiels

La non aggravation de ces stress et la sobriété ne doivent pas se faire au détriment des besoins essentiels de la population du territoire (santé, alimentation, logement, énergie...). Cette démarche de sobriété doit être couplée à une réflexion collective sur ces besoins essentiels et leur garantie dans une démarche de justice sociale.

« Préserver le plancher social »

Des questions à se poser

- Quels impacts des activités du territoire sur : les sols, la faune et la flore, l'eau, les milieux aquatiques, l'air, le paysage, le changement climatique, perturbation du cycle de l'azote et du phosphore (émission de NOx, intrants azotés), pollutions chimiques, émissions de particules...?
- Quel est l'impact de l'urbanisation, des activités économiques sur les ressources, les milieux naturels, le paysage, les inégalités sociales, la santé, les espaces, le changement climatique ?
- Quels sont les atouts et ressources locales sur lesquels une économie circulaire pourrait s'appuyer ? Existe-t-il des filières économiques locales ? Quelles actions sont menées en faveur d'une politique économique locale ? Quelles sont les exigences de la collectivité en matière de sobriété, inclusivité dans ses commandes publiques ? Existe-t-il des critères d'éco-conditions, de bilan carbone dans l'attribution des marchés publics sur le territoire ? Existe-t-il un budget climat conditionnant les investissements ou facilitant les choix de la collectivité ?
- Quels sont les acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le territoire ? Sont-ils en réseaux ?
- Quelle offre de formation aux emplois de l'ESS, aux nouvelles pratiques ? Quel accompagnement à la reconversion ?
- Dans quelle mesure les besoins essentiels sont-ils garantis en temps normal ? Quelles inégalités d'accès aux services essentiels ? Dans quelle mesure peuvent-ils être menacés en temps de crises ? Quelles inégalités cela pourrait-il produire ? Le territoire a-t-il réalisé une analyse des besoins sociaux ? Est-elle partagée ? Intégrée et cohérente avec les autres stratégies territoriales ?

Des pistes pour agir

- Protéger les espaces agricoles et naturels de l'urbanisation et de l'artificialisation des sols, sanctuariser et ré-ensauvager une partie des espaces naturels, maintenir et reconstituer les continuités écologiques
- Développer l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, les puits de carbone et l'économie circulaire locale, en donnant de la visibilité aux projets et en offrant un accompagnement aux porteurs de projet
- Réaliser un bilan du territoire sur son impact en terme de limites planétaires et d'impact sur les ressources et les écosystèmes du territoire (exemple de la métropole du Grand Lyon - Millénaire 3 et du Sud Loire)
- Travailler sur la sobriété des secteurs portant particulièrement atteinte aux limites planétaires : transport (plans de mobilité), bâtiment (rénovation thermique, éco-construction et déchets du BTP), industrie (économie de ressources et réduction des pollutions..., agriculture (économie d'eau et réduction des intrants...)
- Valoriser et développer une économie locale : relocalisation des activités stratégiques, construire des filières territoriales (de la production à la consommation), développer les circuits courts,
- Accompagner l'émergence de nouveaux métiers et nouvelles pratiques compatibles avec une démarche de sobriété du territoire (formation...)
- Créer les conditions de l'interconnexion des acteurs économiques, faciliter les réseaux et les coopérations complémentaires entre activités, donner de la visibilité aux initiatives locales, (structuration de réseaux, développement d'un pôle territorial de coopération économique...)
- Conditionner les investissements à leur soutenabilité à long terme : éco-conditions pour les marchés publics, budget climat, budget genrés, soutien financier aux acteurs de l'ESS
- Aménager des espaces publics pour en faire un modèle intégrateur des enjeux du territoire : îlot de fraîcheur urbain, biodiversité, inclusion sociale, restauration écologique des sols pollués, captage et utilisation des eaux de pluie, création d'espaces de respiration et de détente, espaces de convivialité, de culture et d'expression
- Réaliser un diagnostic global du territoire au prisme des besoins essentiels, en prenant notamment appui sur l'analyse des besoins sociaux
- Intégrer la question des besoins sociaux dans les différents plans de continuité et de gestion de risques

6/ GÉRER L'INÉVITABLE, PROTÉGER L'ESSENTIEL

Limiter l'exposition aux aléas

Dans la continuité d'une logique d'atténuation de notre impact sur les ressources et le changement climatique, le territoire résilient cherche également à éviter le plus possible son exposition aux aléas. En limitant son exposition aux menaces et en agissant à la source des vulnérabilités qu'il a identifiées, pour ne pas les aggraver.

« Éviter ce qui peut l'être : limiter son exposition »

Renforcer la solidité des systèmes

Un territoire résilient intègre que tous les impacts ne peuvent pas être évités, la solidité et la résistance des systèmes (notamment infrastructurels) doivent être envisagées dès leurs dimensionnement et conception.

« Renforcer la solidité et fiabilité des systèmes »

Garantir la continuité des réseaux critiques, services et activités essentielles

En cas de perturbation importante, la résistance d'un système peut être mise à rude épreuve. Un territoire résilient doit donc penser en amont les impacts et les déformations inévitables, pour permettre la continuité des activités et des services vitaux (redondance, diversité, réversibilité...).

« Anticiper les dégradations : garantir la continuité des fonctions essentielles du territoire »

Des questions à se poser

- Est-ce que les fonctions essentielles du territoire ont été identifiées, de façon partagée ?
- Quels systèmes permettant le fonctionnement du territoire sont exposés aux menaces : système de communication, infrastructures de transports, alimentation électrique, accès à l'eau potable, établissements de santé, bâtiments scolaires... ? Quelles sont leurs dépendances et les chaînes d'impacts (effets directs et indirects) ? Quel est le niveau de sensibilité (facteurs pouvant aggraver les conséquences) ?
- Quelles sont les infrastructures essentielles qui doivent résister en cas d'isolement du territoire? Quelles parties du territoire, à fort enjeux, doivent rester accessibles ?
- Comment ces systèmes peuvent-ils résister aux chocs et aux stress chroniques : délocalisation, système de protection, renforcement de la diversité des approvisionnements, redondance des stocks, ressources, compétences, dimensionnement des infrastructures aux seuils de risque, choix des matériaux, mesures en faveur des plus vulnérables...
- Quels espaces peuvent être ouverts comme solutions de repli/refuges ? Comment assurer leur approvisionnement ?
- Quelle intégration du risque est-il possible de faire sur des infrastructures/zones exposées : infrastructures réversibles, adaptatives, intégration de la déformation au dimensionnement, intégration de la pluri-fonctionnalité, polyvalence et nouveaux usages ?
- Est-ce qu'ont eu lieu des exercices de "prospective" pour imaginer le territoire dans plusieurs années ? Les scénarios sont-ils en adéquation avec les plans / stratégies s'il en existe ?

Des pistes pour agir

- Identifier les fonctions essentielles du territoire, leurs niveaux d'exposition et leurs vulnérabilités
- Inciter les gestionnaires de réseaux à évaluer dès aujourd'hui les impacts du changement climatique sur leurs infrastructures (cf méthode du Cerema sur la résilience des infrastructures face au changement climatique citée en ressources page suivante)
- Assurer la continuité de service en cas de crise par des plans de continuité d'activité et par l'accompagnement des services dans la mise en place de dispositifs de gestion de crise
- Élaborer un plan d'actions pour renforcer la résilience des systèmes d'information municipaux et la sécurité en cas de cyberattaque
- Adopter une stratégie territoriale d'alimentation durable pour renforcer la résilience du système alimentaire local, en associant les acteurs de l'alimentation : agriculteurs, transformateurs, distributeurs, commerçants, consommateurs
- Protéger les terres agricoles : inventaire du foncier mobilisable, limitation des zones ouvertes à l'artificialisation, détermination de Zones Agricoles Protégées, utilisation facilitée des bâtiments anciens, taxe sur les logements vacants, aides à la rénovation, droit de préemption, utilisation des terres en friche avec la procédure "biens vacants et sans maîtres", développement de l'agriculture urbaine et périurbaine...
- Favoriser l'autonomie et l'accès aux ressources : sensibilisation sur ces sujets, développement de filières locales de matériel agricole, de réseaux de semences, diagnostic de la capacité nourricière du territoire (outil [PARCEL](#)), accompagnement de filières locales de transformation (marque de territoire, mise à disposition de locaux, soutien financier...), travail avec les agriculteurs sur la gestion de l'eau (reméandrage, préservation des zones humides...)
- Favoriser l'implantation en centre-ville des commerces de première nécessité pour réduire les déplacements motorisés
- Soutenir et favoriser la production locale d'énergie décarbonée pour être moins dépendant énergétiquement : réseaux de chaleurs en zone dense et autres filières d'énergies renouvelables (eau chaude solaire sur les toits, photovoltaïque sur les toits et espaces artificialisés, éolien, chaudières bois et biomasse...), pompes à chaleur pour les habitats collectifs, fours solaires...
- Prévenir la pénurie de médicaments (transparence de l'information, renforcement de la coordination avec l'ANSM et les ARS, soutien au maintien et de la relocalisation des fabricants de matières premières...) et de professionnels de santé (diagnostic de l'offre de soins, soutien de l'exercice coordonné et des modes décentralisés d'exercice)
- Réduire les vulnérabilités sanitaires : faciliter une alimentation saine, encourager les activités physiques pour limiter la sédentarité (infrastructures inclusives en accès libre, faciliter la marche et le vélo, soutiens financiers), soutenir les structures de préventions
- Assurer l'accès au soin des plus précaires : ateliers santé ville, mise en place centre de santé populaire, complémentaire santé solidaire....
- Systématiser les solutions résilientes dans l'urbanisme par des documents réglementaires et des cahiers des charges intégrant de nouvelles dispositions contraignantes ou incitatives

Références et ressources pour aller plus loin

- Cerema, [La boussole de la résilience](#)
- Cerema, [Résilience des infrastructures au changement climatique](#)
- [Centre de Ressources sur l'Adaptation au Changement Climatique](#)
- Haut Conseil sur le Climat, [Dépasser les constats, mettre en oeuvre les solutions](#), rapport annuel 2022
- The Shift Project, [Climat, crises, comment transformer nos territoires ?](#) septembre 2022 - [Vers la résilience des territoires](#), octobre 2021
- France Ville Durable, [Le Manifeste : sobriété, résilience, inclusion et créativité](#)
- Millénaire 3, [Résilience, enseignements tirés de 10 démarches territoriales françaises et européennes](#), juin 2021
- ADEME, [Démarche TACCT \(Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires\)](#)
- Les greniers d'abondance, [Vers la résilience alimentaire. Faire face aux menaces globales à l'échelle du territoire](#). 2020
- Institut Montaigne, [Du risque à la résilience, s'adapter collectivement](#), 2022
- La Traverse, [Fiches actions pour la résilience](#)
- Réseau CLER
- [Association Low-Tech Lab](#)
- OMS , [Cadre opérationnel pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique](#) , 2016



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN